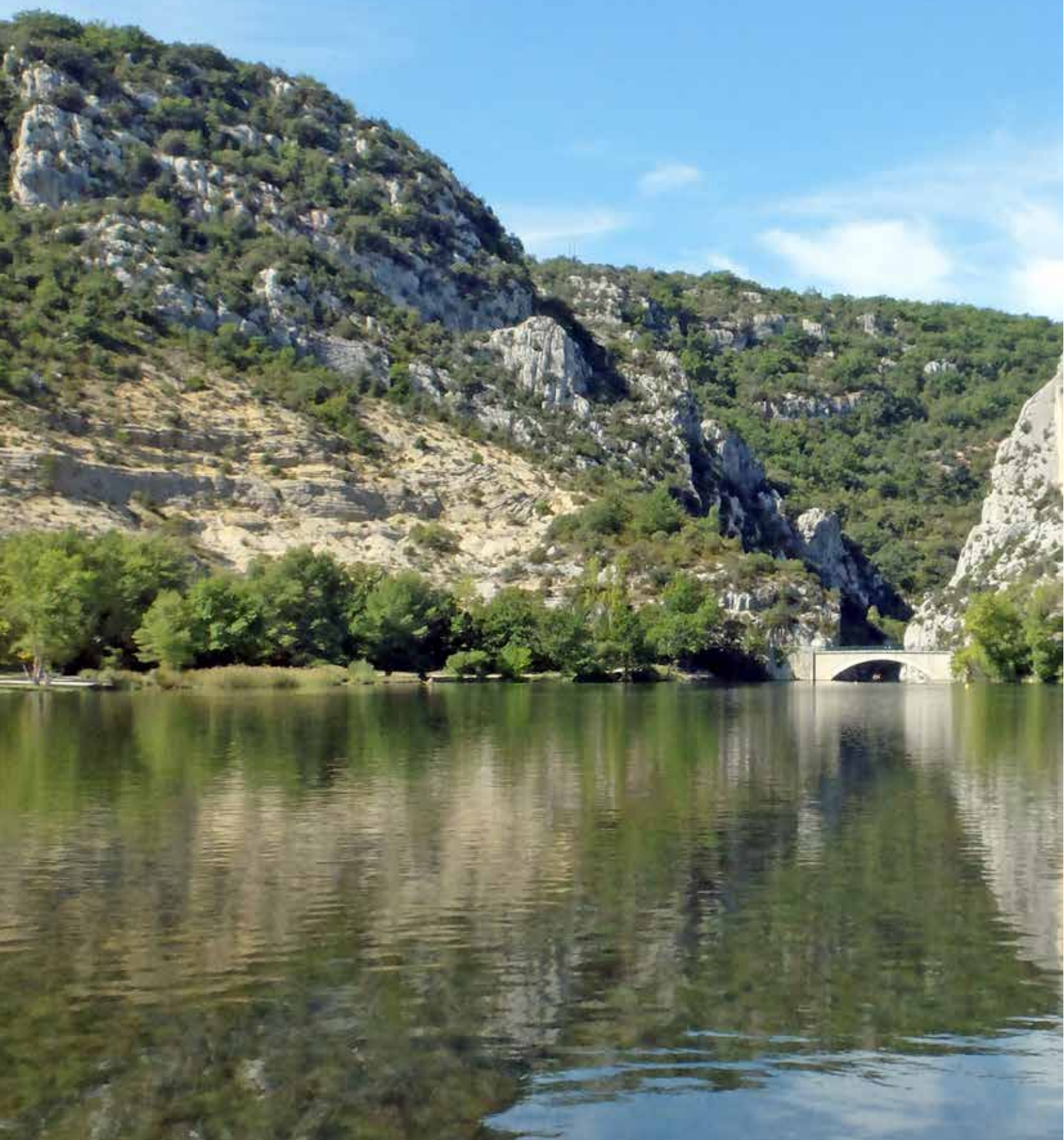




MONTMEYAN La vie au village

UN TERRITOIRE BORDÉ PAR LE VERDON





MONTMEYAN (Var) - Pont sur le Verdon. Entrée des gorges



Pont sur le Verdon entre Montmeyan et Quinson



Passerelle et barrage sur le Verdon



Environs de MONTMEYAN (Var) - Barrage du Verdon

Cartes postales de la collection de Marc Nicolas



Le Verdon à Montmeyan



Barrage sur le Verdon

Cartes postales de la collection de Thomas Chaline

MONTMEYAN

Mairie	04 94 69 60 80
Fax	04 94 69 60 81
Salle polyvalente	04 94 80 73 78
L'école	04 94 80 76 25
La Poste	04 98 05 36 04

Email : mairie.montmeyan@orange.fr

Site officiel : www.montmeyan.fr

**La mairie est ouverte
du lundi au samedi de 9 h à 12 h
fermée le jeudi**

LA VIE AU VILLAGE DE MONTMEYAN bulletin municipal annuel

Comité de rédaction :

Louis REYNIER, Maire
Marc NICOLAS - René SAINT-MARTIN
Marie-France COLL - Dominique FABRE
Yves BEGLIUMINI - Renée FARGEON
Nicole LIONS

Maquette : Dominique FABRE

Impression : Mairie de Montmeyan - Nicole LIONS

Photographies :

Maurice TAILLEFER - Yves BEGLIUMINI
Dominique FABRE - Renée FARGEON

En couverture :
Le lac à Montmeyan
© J.M. Béraud

Bulletin tiré à 500 exemplaires, distribué gratuitement et disponible à l'accueil de la mairie



Le mot du Maire...



Montmeyannaises, Montmeyannais, Chers Amis

Les années se suivent : hélas, elles se ressemblent dans certains domaines dont celui de l'horreur. Horreur dans notre pays avec les attentats dont le plus meurtrier est celui de Nice : victimes composées d'hommes, de femmes et d'enfants, tous innocents.

Ils s'étaient retrouvés un jour de fête, le 14 juillet, journée oh combien symbolique chez nous en France, pour partager un moment de bonheur.

Horreur dernièrement chez nos voisins Allemands, sur le Marché de Noël à Berlin.

Horreur dans le monde au vu des événements : les guerres, les guérillas, la barbarie qui tue aveuglément au nom d'idéologies fanatiques.

Quand les Etats, les organisations internationales et les peuples mettront ils fin à ces drames humains ?

Si derrière cela se cachent des mouvances religieuses, ethniques et des intérêts économiques, l'intelligence des hommes ne pourrait-elle pas s'élever pour condamner collectivement ces atrocités et rechercher des solutions pacifiques pour y mettre fin. La justice se doit d'y participer efficacement et pleinement.

Cela se fera peut-être un jour ; ne perdons pas espoir et conservons nos valeurs de Liberté, d'Égalité, de Fraternité qui pourraient être universelles.

Je souhaite rendre hommage aux victimes et à leurs familles, à nos militaires, nos policiers et gendarmes, nos pompiers et aussi à tout le corps médical dont les hospitaliers qui se mobilisent. De plus, à tous ces drames vient s'ajouter le phénomène climatique qui engendre sur la planète des bouleversements difficiles à endiguer mais pour lequel il faudra trouver des solutions.

L'année 2016 tourne la page, espérons et mettons tout en œuvre pour que celle qui s'ouvre en 2017 puisse voir le jour sous de meilleurs auspices : l'avenir des hommes et de l'humanité en dépend.

La réforme de nos collectivités Territoriales se met en place à la suite de la loi du 7 Août 2015 : il s'agit de la loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui redistribue les compétences entre les Communes, les Intercommunalités, les Départements et les Régions. Hélas, les dotations et compensations financières qui devraient être affectées par l'État ne sont toujours pas au rendez-vous.

De nombreuses modifications interviennent au 1er janvier 2017 et d'autres suivront.

Au sein de commissions Département-Région, les techniciens et les élus travaillent à leur mise en œuvre afin que tout puisse s'harmoniser pour les publics concernés. Des passerelles entre ces deux collectivités sont aussi en cours de finalisation afin de trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

Au sein de notre Commune, nous avons réalisé cette année :

De nombreux travaux :

- *Travaux d'infrastructures (bâtiments communaux, voirie, entretiens divers...),*
- *Amélioration de la sécurité routière et piétonne,*
- *Embellissement du village*
- *École Communale et Cantine*

Les autres actions :

- *Soutien économique,*
- *Soutien au groupe École : il comprend, l'école, la cantine, la garderie, les rythmes scolaires qui nécessitent un effort financier important mais indispensable au bien-être de nos enfants,*
- *Soutien à l'Action Sociale,*
- *Soutien aux animations municipales : (fêtes votives, foire de l'oignon), à nos enfants et nos anciens,*
- *Soutien aux associations, à la Commission Communale d'Action Sociale, à la Réserve Communale de Sécurité Civile.*

La Communauté de Communes :

Elle se voit affectée de nouvelles compétences et poursuit ses missions économie, urbanisme, enfance-jeunesse, vie associative...

Le Conseil Départemental nous a apporté une aide conséquente :

- *Le goudronnage des chemins de Notre Dame et une partie de celui du Gabre, la reprise des chemins de Pourcelle et des Moulières.*
- *La réalisation du rond-point de la salle polyvalente pour améliorer la circulation et essentiellement la sécurité piétonnière des enfants de l'école avec les équipements : l'éclairage public, l'abri-bus, la végétalisation...*

Ces travaux réalisés n'ont pas été financés par la Commune mais entièrement pris en charge par le Conseil Départemental.

- *De plus, dans la délibération du 12 décembre 2016, la commission permanente du Conseil Départemental a voté l'abandon au droit au bail de l'ensemble de l'immobilier de l'ancienne colonie de la Poste, dont il était propriétaire, au profit de la Commune de Montmeyan, pour l'Euro symbolique non recouvrable.*

La Commune de Montmeyan devient ainsi pleinement propriétaire de ce complexe tant foncier qu'immobilier.

Nous allons maintenant nous atteler à développer et à faire vivre ces infrastructures.

- *Enfin, le Conseil Départemental nous a offert un magnifique spectacle : le concert du duo Cello-Fan « le mariage du violoncelle et de l'accordéon » qui s'est déroulé dans notre Eglise.*

Pour l'année 2017, de nombreux projets sont en cours. Leurs financements seront assurés par nos partenaires dont le Conseil Départemental en premier lieu.

Une petite précision mais qui a son importance et qui concerne La Poste : elle est bien maintenue mais de plus, elle se développe en apportant au public de nouveaux services notamment d'accompagnement social. Elle devient ainsi Poste et Maison Des Services Aux Public.

Nous continuons de travailler sur le passage du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) au Plan Local d'Urbanisme (P.L.U).

Nous avons eu avec le bureau d'études B.E.G.E.A.T. (retenu pour cette opération) de nombreuses réunions de travail : réunions auxquelles j'ai souhaité associer et faire participer tous les élus du Conseil Municipal.

Les différents textes de loi qui nous sont imposés par l'État : loi ALUR : Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, Loi SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain, Loi Montagne, ... ne nous facilitent pas la tâche auprès des personnes publiques qui ont un droit de veto, et celles qui sont associées et très influentes.

Néanmoins nous continuons d'élaborer le document d'urbanisme pour le développement et le devenir de Montmeyan ; Urbanisme dont l'obligation est de recentrer les habitations autour du village.

Il faut savoir que l'ensemble de ces textes ne favorise pas la ruralité. Il est souhaitable que cela puisse évoluer en faveur de nos spécificités, ne désespérons pas !

Tout cela permet à notre village d'envisager l'avenir sereinement.

La Commune est le premier maillon de la chaîne des collectivités territoriales.

Nos objectifs essentiels sont : le développement économique en faveur de l'emploi et l'amélioration de notre qualité de vie, tout en conservant notre identité et nos traditions auxquelles nous sommes particulièrement attachés.

L'année qui s'écoule a été cruellement marquée par la perte de nombreux Montmeyannais de tous âges. Je regrette profondément leur disparition.

Je tiens à remercier les Adjointes, les Conseillers Municipaux, le personnel qui travaille à mes côtés pour assurer le bon fonctionnement de la Commune.

Bien entendu, un grand merci aux associations, à leurs présidents dévoués et aux bénévoles pour les actions qu'ils conduisent à mes côtés pour le plus grand bonheur de tous... et elles sont nombreuses et très appréciées. J'y associe bien évidemment toute l'équipe du Téléthon qui s'est mobilisée pour défendre cette noble cause. La Commune avec le concours du Conseil Départemental, apporte à tous son aide financière, administrative et technique. .

Au nom du Conseil Municipal, je souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents, commerçants et artisans Montmeyannais et vous présente à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, d'amitié et de solidarité pour la nouvelle année.

C'est tous ensemble, avec conviction et passion que nous réussirons le développement et l'épanouissement harmonieux de notre cher village auquel nous sommes tous attachés.

Je vous donne rendez-vous le samedi 21 janvier 2017 à 18 h 30, salle communale de la Coopérative pour nous retrouver et partager en commun un moment convivial autour du verre de l'amitié.

M. Louis REYNIER, Maire de Montmeyan, Conseiller Départemental du Var.

*Hommage de M. Louis REYNIER
Maire, Conseiller Départemental
Lors du décès de Madame Danielle SAULT, Ancien Maire de Tavernes*

*Monsieur le Ministre,
Madame, et Messieurs les Parlementaires
Madame La Conseillère Départementale Nathalie Perez Leroux
Monsieur le Président de la Communauté de Communes,
Madame le Maire,
Mesdames et Messieurs les Maires et les Élus
Mesdames et Messieurs
Chers Amis,*

C'est avec une grande tristesse et beaucoup d'émotion que nous avons appris la disparition de Madame Danielle SAULT.

L'enfant du pays, née d'une famille de Tavernes s'est éteinte à l'âge de 71 ans. Danielle nous quitte à la suite d'une longue et terrible maladie qui a duré plusieurs années. Pourtant elle l'a combattue, elle a lutté de toutes ses forces avec la détermination, la volonté et la ténacité qui étaient les siennes et que nous lui connaissions, mais hélas en vain.

Danielle passe son enfance sur les bancs de l'école communale où elle grandit avec tous les enfants de sa génération. Elle poursuit ses études au Collège de Brignoles avant de travailler aux côtés de ses parents comme marchands ambulants de vêtements et de linge de maison. Cette activité est une longue tradition dans la famille LEYDET, puisque déjà son grand-père l'exerçait sur les marchés, de villages en villages et dans les fermes et cela avec les chevaux... C'est ainsi qu'elle circule avec son père dans tout le haut var et une partie du département voisin. Elle s'est passionnée pour cette activité pendant toute sa vie.

Au fil de ses parcours elle rencontre Gilbert avec qui elle se marie.

Danielle, l'enfant du pays, adore Tavernes. C'est ainsi qu'elle s'engage dans de nombreuses associations. Elle est passionnée par les boules, elle participe à de très nombreuses compétitions de haut niveau. Elle était connue et redoutée sur tous les terrains de boules.

Danielle se passionne pour son village et participe à la vie publique. Elle est élue à plusieurs reprises comme conseillère municipale, puis adjointe et elle deviendra Maire de Tavernes de 2001 à 2013. Elle exercera cette fonction jusqu'à son accident vasculaire cérébral.

Pendant ses mandatures elle a contribué au développement et à l'embellissement de Tavernes. De nombreuses réalisations et travaux ont été effectués pour améliorer la qualité de vie et le confort des Tavernais. Parallèlement, en tant qu'élue elle s'est investie dans des organismes et syndicats, comme entre autres celui de l'eau, où elle participait activement. Tavernes faisant partie de la Communauté de Communes Provence-Verdon, Danielle s'y est impliquée pour défendre notre territoire rural et l'intérêt commun du « vivre ensemble »

Lors des élections cantonales du canton de Tavernes, elle a toujours été à mes côtés. Elle est devenue ma suppléante et nous avons travaillé tous les deux pour défendre cette ruralité qui nous tient à cœur et soutenir financièrement les communes pour leurs projets d'investissement

Danielle femme de bon sens a toujours été convaincante grâce à ses qualités, sa clairvoyance et sa ténacité. Elle a exercé ses fonctions électives avec responsabilité et une grande rigueur. Très attachée aux valeurs républicaines elle les a toujours appliquées et défendues, car Danielle était une femme de conviction et de caractère. D'ailleurs elle était estimée et reconnue par les élus toutes sensibilités confondues.

Elle était également une femme de cœur, avenante et prête à rendre service. Sa gentillesse, son rire, son humour nous manquerons.

Danielle a eu une vie bien remplie, dynamique en permanence. Elle était toujours partante pour prendre des initiatives, organiser des rencontres et des animations entre amis.

C'est l'image que nous garderons de Danielle. Nous n'oublierons pas sa joie de vivre. Elle nous quitte et fait maintenant partie du patrimoine humain de Tavernes.

Danielle je pourrais continuer longuement mes propos de regrets et d'amitié. Les anecdotes et les souvenirs seraient nombreux à rappeler, toi qui aimais tant nous les faire partager. Mais sache que ta mémoire et les valeurs que tu as su animer resteront dans nos cœurs et dans nos pensées.

Danielle nous ne t'oublierons pas. Danielle toi qui était mon amie fidèle, tu resteras pour moi et pour nous tous une référence et un exemple.

*Au nom du Conseil Départemental, de son Président Monsieur Marc GIRAUD et de tous mes collègues, je présente à son mari Gilbert, à sa famille, à tous ses amis et ses proches dont je partage la peine, mes plus sincères condoléances.
Danielle tu aimais Tavernes, Tavernes t'aimait et nous t'aimons*

Communauté de communes Provence Verdon

La Communauté de communes Provence Verdon regroupe quinze communes (Artigues, Barjols, Brue-Auriac, Esparron-de-Pallières, Fox-Amphoux, Ginasservis, La Verdière, Montmeyan, Pontevès, Rians, Saint-Julien-le-Montagnier, Saint-Martin-de-Pallières, Seillons-Source-d'Argens, Tavernes, Varages). Elle intervient dans le quotidien des 22 000 habitants du territoire, dans différents domaines.

Au cours de l'été 2016, la Communauté de communes Provence Verdon a déménagé à Varages, avenue de la Foux. Tél. : **04 94 77 18 53** / contact@provenceverdon.fr



Service économie - agriculture

- Intégration d'un service d'aide aux entreprises : Terres d'Ambitions (encadré à suivre).
- Etude pour définir des actions sur le développement économique local.
- Travaux sur les réseaux électriques des bâtiments de la Communauté de communes (ancienne Manufacture des Lauriers).
- Animation foncière agricole via la SAFER.
- Poursuite du projet de développement de la culture du chanvre industriel.
- Poursuite du projet d'extension de l'irrigation agricole avec la SCP (Société du Canal de Provence).
- Lancement d'un nouveau groupe de travail sur la création d'une filière lavande.

Ouverture d'un nouveau Pôle Entreprise : TERRE D'AMBITIONS Ensemble, investissons sur notre territoire !

En lien avec la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon (Aups), la Communauté de communes Provence Verdon propose gratuitement et sans engagement à tout habitant porteur de projet de création d'entreprise, repreneur potentiel de fonds de commerce en centre village ou dirigeants de nouvelles entreprises, un accompagnement personnalisé. Il se présente sous la forme de rendez-vous individualisés, adaptables à divers secteurs d'activité. Ils permettent de répondre à toute situation ou interrogation (méthodologie, statuts juridiques, aides financières, prévisionnel, aides à l'embauche, etc.). Les rendez-vous avec Julien Pollet, coordinateur du dispositif, se font au sein des Maisons de services au public (MSAP).

MSAP Rians : 04 94 78 53 27 - MSAP Barjols : 04 94 77 10 08 - MSAP Aups : 04 98 10 29 43

Service petite enfance (0-6 ans)

Six crèches intercommunales sont à Rians, Barjols, Brue-Auriac, Seillons, Tavernes et St Julien, offrant 116 places d'accueil du jeune enfant. 184 enfants sont accueillis en 2016 dans nos crèches, dont cinq de Montmeyan. Deux Relais assistants maternels itinérants dans plusieurs communes pour se rapprocher des assistantes maternelles à domicile : 130 places d'accueil chez 67 assistantes maternelles.

Un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP), ouvert en mars 2016, est dédié aux familles ayant un jeune enfant (moins de 6 ans).

Le LAEP est un lieu ressources et convivial pour les familles qui peuvent, autour d'un thé ou café, venir discuter avec les accueillants, avec d'autres parents, ou venir jouer avec leurs enfants. Toutes questions portant sur le sommeil, l'alimentation, la séparation, l'école, etc. peuvent être abordées. Venir en parler permet d'être rassuré et de ne pas rester seul avec ces questions.

Les ateliers ont lieu les lundis et mercredis de 9h à 12h sur les communes de Barjols et Ginasservis (en alternance les lundis), Brue-Auriac et Rians (en alternance les mercredis). En 2017, un mercredi après-midi par mois, un atelier sera organisé dans la salle des fêtes de Saint Martin. Depuis l'ouverture, 34 adultes et 30 enfants différents sont venus sur les accueils du LAEP.



Aurélié Lanza, coordinatrice du RAM et du LAEP : 04 94 04 09 14
ram@provenceverdon.fr / laep@provenceverdon.fr

- **Les Rencontres de la petite enfance** ont lieu deux fois par an. L'objectif est d'apporter une contribution supplémentaire à l'amélioration de l'accueil éducatif du jeune enfant.
- Elles sont gratuites et s'adressent aux professionnels agissant auprès des jeunes enfants (crèches, assistantes maternelles, travailleurs sociaux, enseignants, directeurs et animateurs des accueils de loisirs, etc.). Les prochaines Rencontres auront lieu le 20 mai 2017.
- **Des travaux dans les crèches** ont été réalisés tout au long de l'année 2016 ; entre autre aux jardins du RAM à Brue et de la crèche de St Julien (pose de gazon synthétique et de sol souple).

Service jeunesse

Grâce à une équipe motivée et dévouée, le service jeunesse a multiplié les projets éducatifs envers les **jeunes âgés de 11 à 17 ans**. Le rôle des animateurs est de développer les idées et propositions formulées par les jeunes et les rendre réalisables. Etre à leur écoute, partir de leurs motivations pour ensuite les faire s'exprimer.

Que ce soit le projet « **Jeunes Reporters en Herbe** », « **Festiv'arts jeunes** », l'action citoyenne « **mon village propre** » et bien d'autres... ils montrent l'implication de ces adolescents issus des divers villages de notre territoire. Cette année, ce sont 137 jeunes qui ont été accueillis.

Mais en amont cela fonctionne comment ?

Les animateurs rencontrent les jeunes, tous les mardis, en période scolaire, de 11h à 13h30 au foyer des jeunes aux collèges de Barjols et de Vinon. Une salle de rencontres, d'échanges, d'animation en accès libre et gratuit. Ce contact s'étend ensuite les mercredis, samedis et vacances scolaires au sein de l'espace jeune (Accueil de loisirs ados) pour donner naissance à tous ces projets.

Si vous souhaitez recevoir la newsletter du service jeunesse, n'hésitez pas à envoyer un mail de demande à l'adresse : jeunesse@provenceverdon.fr

Service jeunesse: 04 94 69 18 47 / 06 83 22 88 29 / 06 03 23 86 04
www.facebook.com/servicejeunesse.ccpv

Soutien à la vie associative

- 21 associations du tissu sportif et festif local ont été aidées par la Communauté de communes en 2016.
- 9 associations à caractère social sont aidées par la Communauté de communes dont la Maison médicale de St Maximin, les Restos du Cœur, des ateliers Alzheimer avec le CCAS de Barjols ouverts aux malades du territoire communautaire.
- En 2016, mise en place de formations et de permanences d'informations à la MSAP de Barjols pour les responsables d'associations.



Maison de services au public (MSAP)

- Maintien et développement de nouvelles permanences au sein de la MSAP de Barjols
- Ouverture d'une MSAP à Rians depuis avril 2016.



- Présence de deux chantiers d'insertion (VEGA) sur le territoire communautaire avec passage dans toutes les communes pour réaliser des travaux forestiers.



MSAP Rians : 04 94 78 53 27 / msap-rians@provenceverdon.fr
MSAP Barjols : 04 94 77 10 08 / msap-barjols@provenceverdon.fr

Service aménagement - urbanisme – habitat

- Sur l'année 2016, le **service instructeur** des autorisations d'urbanisme a étudié environ 900 dossiers. Il instruit depuis cette année l'accessibilité pour les bâtiments recevant du public : bâtiments publics, commerce, etc.
- Mise en place d'une permanence gratuite d'un **architecte conseil** pour aider les particuliers à réaliser des projets de construction, d'extension ou de réhabilitation de bâtiment. Cette permanence est couplée avec le point Info Energie pour aider à la réalisation d'économies d'énergie. Ces deux permanences se tiennent le premier mercredi de chaque mois au siège de la communauté de communes à Varages.
- Un accès sera bientôt possible au **Système d'information géographique** pour les particuliers : consultation du cadastre, du zonage et du règlement des documents d'urbanisme en vigueur (POS, PLU, carte communale) sur les sites internet communaux.
- Lancement d'une **étude habitat** qui a pour objectif d'identifier les enjeux et les besoins d'amélioration des logements des particuliers. Suite à l'étude, un dispositif opérationnel de requalification des logements devrait être mis en place afin d'aider les propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration. Cela se ferait avec le soutien financier de l'ANAH, la Région, la Département, la CAF, etc.
- Accompagnement des communes engagées dans des procédures de révision de leur documents d'urbanisme (POS ou PLU) et suivi de la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Service urbanisme : 04 94 59 18 50 / urbanisme@provenceverdon.fr

Pour tout complément d'informations, rendez-vous sur le site www.provenceverdon.fr

Louis REYNIER, Vice-Président
Marc NICOLAS, Conseiller Communautaire
et Laëtitia VILAIN, Communication - Associations - Projets touristiques



Travaux réalisés en 2016

- École : pause de la climatisation réversible, de moustiquaires et aménagement de la cour des petits.
- Salle polyvalente : remise en fonctionnement de la sono, modification et aménagement de la cuisine, traçage de place de parking.
- Salle de la coopérative : installation d'une sono
- Maison du lac : demande de permis de construire, pour deux appartements locatifs, obtenu.
- Pose de poteaux d'incendie : chemin de l'Ouvègue, chemin des Costes et quartier du Claou.
- Garage de la place de la Forge : aménagement d'un local sanitaire pour personnes à mobilité réduite.
- Pose de panneaux de signalisation des commerçants, artisans et entreprises de la commune, aux entrées du village.
- Stade Mandin : déplacement de la ligne à haute-tension.
- Remise en état des escaliers et pose de garde-corps rue Saint-Esprit et traverse des Bergers.
- Goudronnage : chemin de Notre-Dame et début du chemin du Gabre.
- Remise en état : chemin des Moulières et impasse de Pourcelle.
- Pose de ralentisseurs : chemin du Gabre, chemin de Notre-Dame et traverse du Touron.
- Travaux électriques : mise aux normes dans différents bâtiments de la commune.
- Station d'épuration : remise en état des caniveaux et des bassins
- Pose d'un compteur de sectorisation en haut du cours pour le secteur de Barjols.
- Amélioration des lumières de Noël.

Travaux prévus pour 2017

- Cantine : pose d'une climatisation réversible.
- École : plantation d'arbres dans la cour, remise aux normes de l'alarme, aménagement accès cantine pour personnes à mobilité réduite, rénovation et étanchéité de la toiture et de la terrasse.
- Rénovation et création d'un pluvial : impasse des ferrailles
- Extension de la vidéo-surveillance : route de Quinson, rond-point nord et rond-point sud.
- Mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite des bâtiments communaux recevant du public.
- Resto du lac : création d'un accès et de sanitaires pour personnes à mobilité réduite.
- Rénovation de la maison du lac.
- Consultation pour aménagement du terrain de Prud'homme (stade de foot, jeu de boules, parking, aire de stationnement pour camping-cars).



**Louis REYNIER, Président de la commission
Gilbert BURLE, délégué aux travaux**



BUDGET 2016

Budget principal

Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à : 1 079 859,08 €

Les recettes et les dépenses d'investissement s'équilibrent à : 697.922,17 €

Budget annexe eau et assainissement :

Les recettes et les dépenses d'exploitation s'équilibrent à : 88 411.72 €

Les recettes et les dépenses d'investissement s'équilibrent à : 124 024,26 €

TAUX DES TAXES

Taxe d'habitation : 11,50 %

Taxe foncier bâti : 13,50 %

Taxe foncier non bâti : 72,00 %

PARTICIPATIONS COMMUNALES

Fonctionnement du CLSH (centre aéré)	16 863,00 € *
Aide aux associations de la commune	1 350,00 €
CARPOS	1 128,60 €
SPA	400,00 €
Réserve Communale de Sécurité Civile	450,00 €
Aide aux personnes en difficultés CCAS	225,00 €
Aide juridique	297,00 €
Var-initiative	224,20 €
Radio Sainte-Baume	150,00 €
Participation au Téléthon	500,00 €
Vélo sport hyérois	1 500,00 €

* Hors participation de la CAF et des communes conventionnées.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET PRINCIPAL

Budget principal	Clôture exercice 2014	Résultat exercice 2015	Intégration SIE Baudinard	Résultat de Clôture 2015
Investissement	199 027.79	88 824.30	3 383.08	291 235.17
Fonctionnement	272 784.09	118 629.56	1 154.83	392 568.08
TOTAL	471 811.88	207 453.86	4 537.51	683 803.25



©D.F.



©J.-M.B.



Le Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), en cas de sinistres, participe au soutien et à l'assistance de la population, à l'appui logistique et au rétablissement des activités. Depuis sa création en août 2014, la RCSC est constituée d'une vingtaine de membres bénévoles qui suivent une formation continue et qui sont placés sous l'autorité du maire et de son premier adjoint.

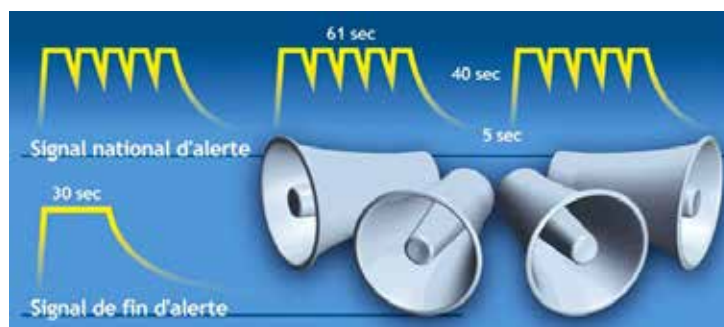


Réunion familiale autour de la bûche de Noël le 23 décembre 2016 (Photos Yves BEGLIOMINI)

Les missions spécifiques de la RCSC sont adaptées à la nature :

- du risque majeur (feux de forêt, rupture de barrage, mouvements de terrain, inondation, sismicité) ;
- de l'événement (danger imminent, incendie, secours, autre incident) ;
- des besoins particuliers (patrouilles de surveillance, recherche de personnes, diffusion de l'information ou de l'alerte, évacuation vers un centre de regroupement, accueil des victimes, distribution de nourriture et toute aide au retour à la normale).

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été édité par le maire en 2016. Il a pour but d'informer la population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est en cours d'élaboration et sera édité en 2017. Ce plan sert à planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, RCSC, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.



Le signal national d'alerte comporte trois sonneries montantes et descendantes de chacune 1 minute. Il a pour objet d'avertir la population de la nécessité de se mettre immédiatement à l'abri du danger et de se porter à l'écoute de la radio. Le signal de fin d'alerte est un son continu, sans changement de tonalité, durant 30 secondes. La fin de l'alerte est également annoncée à la radio.

Louis REYNIER, Président
et Marc NICOLAS, Vice-Président



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il est géré par un conseil d'administration qui se réunit tous les trois mois et qui est composé de :

- Louis REYNIER, maire, président de droit ;
- Marc NICOLAS, vice-président, membre élu par le conseil municipal ;
- Ernest ASCIONE, membre nommé par le maire ;
- Renée FARGEON, membre élue par le conseil municipal ;
- Marylou GALLIGANI-BEGLIUOMINI, membre nommée par le maire, représentante de l'UDAF ;
- Valérie HARALAMB, membre élue par le conseil municipal ;
- René SAINT-MARTIN, membre élu par le conseil municipal ;
- Maurice TAILLEFER, membre nommé par le maire ;
- Christiane TORRI, membre nommée par le maire, représentante du Secours Catholique ;
- Christophe TRAMBAUD, membre élu par le conseil municipal ;
- Nicole VALLIER, membre nommée par le maire.

Une permanence est assurée en mairie tous les deuxièmes mardis de chaque mois (sauf en août), de 10h à 12h, par une équipe de trois à cinq membres et les demandeurs sont reçus sans rendez-vous.

Bilan de l'année 2016

- 9 personnes reçues,
- 10 dossiers administratifs traités,
- 27 rendez-vous,
- 50 communications téléphoniques avec les institutions, les assistants sociaux et les bénéficiaires.

Vestiaire solidaire

Situé dans la rue du Castellet, à l'arrière de la mairie, un vestiaire solidaire est ouvert depuis juin 2015. Une équipe du CCAS accueille les personnes qui souhaitent déposer ou acheter à petit prix des vêtements pour adultes et enfants. Le bénéfice des ventes est reversé à une association caritative.

Le vestiaire solidaire n'accepte que des vêtements qui sont en bon état, propres et repassés.



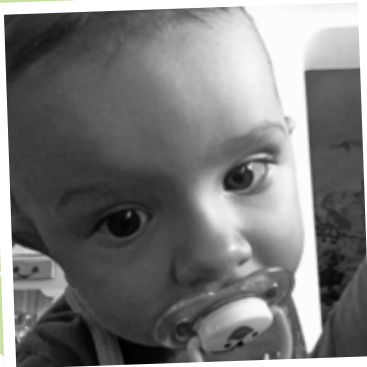
**Louis REYNIER, Président
et Marc NICOLAS, Vice-Président**

État civil

Naissances



Alice Meunier
née le 22 février à Brignoles



Antoine Boffano
né le 11 le mars à Manosque



Zolin Gauthier-Bonneaud
né le 21 mars

Léana Besson-Clément
née le 12 janvier à Toulon

Sacha Coll-Sadallas
né le 15 janvier à Brignoles

Jeanne Michel
née le 21 janvier en Belgique

Kimlynn Bernardini
née le 14 février à Puyriscard

Anna Mazo Courdouan
née le 27 février à Nice

Gatien Saint-Martin
né le 5 mars à Brignoles

Hugo Serer-Cledano
né le 30 mars à Cavaillon

Gabriel Baud (Giraud)
né le 9 avril à Toulon

Leny Mengual (Colaprisco)
né le 19 mai à Saint-Tropez

Baptiste Constans
né le 27 mai à Draguignan

Adam Carminiani (Hugou)
né le 31 juillet à Aix en Provence

Katrina Pereira (Nourry)
née le 28 août à Arles

Anne-Charlotte (Reynier)
née le 06 septembre à Paris

Zoé Koznar (Gomez)
née le 3 novembre à Vitrolles

Hortence Leroy (Begliuomini)
née le 7 novembre à Brignoles

Valentin Brun (Lions)
né le 26 novembre à Cavaillon

Myliana Besson-Clément
née le 29 novembre à Toulon



Lya Coll
née le 6 mai à Draguignan



Lenny Bourely Guillaume
né le 31 juillet à Aix en Provence



Anna Dubreuil
née le 15 décembre à Brignoles



Nova Aba-Chassin
née le 29 décembre

Mariages



**Maeva Guillemette
& Maxime Bernardini
le 7 mai 2016**



**Edwige Lipari
& Patrick Soleil
le 10 septembre 2016**



**Jessica Bories
& Damien Gueret
le 25 juin 2016**



**Marion Gallot
& Jean-Pierre Neri
le 10 septembre 2016**

**Nicole & Maurice Sabatier
60 ans de Mariage
le 10 juillet 2016**



Décès

**Madame Renée Arnéodo
Madame Monique Lefrançais**

**Monsieur Henri Arnéodo
Monsieur Edmond Bertolino**



Dans la classe on a 7 règles :
 Ne pas déranger ses camarades – écouter en classe – Ne pas fabriquer des objets – respecter les personnes et le matériel – demander pour me lever – Pas de violence à l'école – Je viens pour travailler.
 Notre classe marche, notre maître nous fait très bien travailler, il crie parce qu'on fait trop de bruit. Par contre certains enfants sont très sages. Tous les matins, on fait le rituel : activité que l'on fait avant le travail.
Angélisa

Dans la classe il y a un TBI, des tableaux, des ordinateurs et une bibliothèque.
 On fait plein d'activités avec le maître. On a des conseils de classe et dans un des conseils, on a mis un système de croix.
 En tout, on est 22 :
 CE1 : Keyren-Laura-Emma-Inalya-Mattéo-Tatiana-Jérémie-Inalya (qui revient en avril)
 CE2 : Khalil-Maxime-Rayan-Maxime R-Baptiste-Clara-Nasrine-Matthias
 CM1 : Angélisa-Alain-Sacha-Zélian-Coraly-Romain
 CM2 : Alessandro
 On s'amuse bien dans cette classe !
Laura et Coraly

POUR ENSORCELER LES ADULTES

INGRÉDIENTS:

des jets de sorcières
 des sorcières magiques
 20 sorcières de sorcières
 2 sorcières magiques
 de la poudre magique
 200 jets de sorcières de sorcières
 1 kg de sorcières

une sorcière d'éléphant
 4 sorcières magiques
 100 jets de sorcières
 20 sorcières de sorcières de sorcières
 2 sorcières magiques
 de sorcières magiques

USTENSILES

des sorcières
 des sorcières
 2 sorcières magiques
 100 sorcières
 200 jets de sorcières
 3 sorcières magiques
 14 sorcières

PRÉPARATION

Concristalliser la poudre de sorcières magiques, puis bien mélanger les sorcières dans le chaudron. Mélanger avec les jets de sorcières, puis bien mélanger les sorcières dans le chaudron. Mélanger la poudre à fait avec les jets de sorcières de sorcières dans le chaudron des sorcières de sorcières de sorcières dans le chaudron. Mélanger la poudre de sorcières de sorcières dans le chaudron, puis mélanger les jets de sorcières dans le chaudron. Mélanger la poudre de sorcières dans le chaudron, puis mélanger les jets de sorcières dans le chaudron. Mélanger la poudre de sorcières dans le chaudron, puis mélanger les jets de sorcières dans le chaudron.

BOUR APPÊTE MAGIQUES

SACHA LE VAMPIRE CHAT !

Notre classe de Ce1, Ce2, Cm1 et Cm2
 Dans notre classe, il y a 21 élèves.
 Il y a 6 Ce1, 9 Ce2, 5 Cm1 et 1 Cm2.
 Notre maître s'appelle Sylvain Garnier.
Alain.

Voici 2 exemples de recettes élaborées en classe. Vous pourrez les observer après les vacances scolaires dans le grimoire des sorcières et sorciers du CE1-CE2-CM1-CM2.

Pour ensorceler le maître

une citrouille
 une goutte de sang
 un chat
 des lattes
 une verrerie
 la sorcière
 des sorcières
 un pied

un chaudron
 une poudre magique
 une hache
 un frigo

Mélanger des lattes.
 Extraire une citrouille.
 Mettre dans le frigo une verrerie.
 Mélanger les sorcières, une poudre magique.
 Prendre une hache pour couper le maître.
 Dans un chaudron mélanger la poudre magique, une goutte de sang pour le poison magique.

Laura et Coraly.

L'école
 Mon maître est Sylvain.
 Des fois, on regarde des actus sur le TBI.
 Les élèves sont sympas et aussi le maître.
Khalil.

Le village de Montmeyan :
 Dans ce village, il y a une école de 44 élèves.
Keyren.

L'équipe enseignante :

Pour cette année scolaire 2016-2017, nous souhaitons nous présenter à vous. L'équipe enseignante est nouvelle, comme vous avez pu le remarquer.

Madame Gaëlle Lacroix, directrice, a auparavant enseigné dans la région bordelaise, et est en charge de la classe des PS, MS, GS, CP. L'effectif est de 23 élèves : 8 PS, 6 MS, 5 GS et 4 CP.

Monsieur Sylvain Garnier enseigne dans la classe des CE1, CE2, CM1, CM2 (voir la présentation des élèves sur l'autre page de l'école). Il est enseignant remplaçant dans la circonscription depuis 5 ans, et remplace Monsieur Olivier Maleval jusque la fin de l'année scolaire.

CE QUE J'AIME DANS MON ECOLE A MONTMEYAN





Vie culturelle et Animations



La Communauté de Communes nous a offert « LES MISÉRABLES », une comédie musicale.



Le Conseil Départemental nous a offert le magnifique récital accordéon et violoncelle du duo CELLO-FAN qui s'est déroulé dans notre Eglise.



EXPO PHOTO « Montmeyer au 20^{ème} siècle », des souvenirs et des échanges



« L'auberge des 3 canards »
Comédie musicale provençale
LE THÉÂTRE SOUS LES ÉTOILES



ART ET RUES, expo et concert grâce aux peintres et musiciens de la commune, et les associations
Les Loisirs du Verdon et les Forgerons.



« La pastorale des santons de Provence »
LEI PASTOURALIÉ DI LUME



LE LIVRE ÉCHANGE, UN ESPACE POUR VOUS

Sous le porche, sentier des loisirs, a été installée une bibliothèque, à la disposition de tous. Vous pouvez, emprunter des livres (romans, essais, BD, livres jeunesse), les garder ou les ramener, en apporter. Ne pas déposer des magazines, des CD, des encyclopédies ou des ouvrages en mauvais état. Merci. Et bonnes lectures.

Fête de la Saint Léger



Foire à l'oignon



Fêtes de Noël





La vie au village en images



Pose d'une plaque pour les Harkis au Brégous



Un Vide Grenier



Les Boucles du Haut Var



La bande à Brigitte à l'église



Inauguration du Vival



Les chasseurs



Inauguration de la base nautique



Les santons de Montmeyan lors de la Pastorale



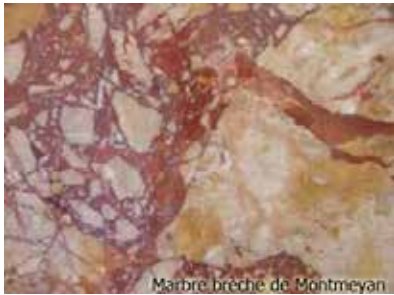
LE MARBRE BRÈCHE DE MONTMEYAN : UN GISEMENT EXPLOITÉ DE 1921 À 1969



Extraction d'un gros bloc de quartzite taillée de marbre de chez les Grandes Carrières de Marbres de la Société Anonyme "MARBRONIX", à MONTMEYAN (Var), France.

PRÉAMBULE

À l'ouest du village de Montmeyan, dans la forêt communale du quartier de la Bouissière, un gisement de calcaire marbrier rose et jaune¹ est exploité entre 1921 et 1969².



Marbre brèche de Montmeyan

Cinq sociétés concessionnaires se succèdent dans une carrière à ciel ouvert pour extraire le marbre brèche et ses dérivés. La carrière ne cesse pas de fonctionner pendant la Seconde Guerre mondiale³ et il y a même une seconde carrière qui est en activité de 1954 à 1959.



Évacuation de blocs à la main, aux Carrières de Marbres de MONTMEYAN (Var), de la Société Anonyme "MARBRONIX".

LE MARBRE BRÈCHE DE MONTMEYAN

Le marbre est un calcaire ayant subi un faible métamorphisme, ce qui a entraîné une recristallisation plus ou moins complète. Les cristaux de calcite sont alors visibles et donnent un aspect chatoyant après polissage⁴. Les brèches sont une catégorie de marbres qui présentent tous les mêmes caractéristiques de composition : au moment de la formation géologique de la pierre, la pression et les distorsions ont créé un marbre formé de gros éléments⁵.

La carrière de Montmeyan fournit souvent un matériau de qualité très moyenne à forte proportion d'argile. Néanmoins, l'exploitation qui dure près d'un demi-siècle permet d'extraire des blocs présentant un grand intérêt esthétique. Le marbre brèche de Montmeyan est l'un des dix marbres varois inventoriés comme roche ornementale⁶. Il est utilisé pour la décoration (cheminées et plateaux de commodes), la sculpture et l'art funéraire.



Cheminée en marbre brèche de Montmeyan (photo ministère de la Culture)

Le gisement produit en même temps des roches ornementales et des roches industrielles. Les roches ornementales présentent un intérêt artistique et se caractérisent par un façonnage (taille, sciage, polissage) effectué après l'extraction des blocs de carrière. Les déchets sont recyclés, après concassage, pour les travaux publics ou les marbres reconstitués. Les roches industrielles sont concassées, criblées ou broyées (granulats pour bétons et revêtements routiers, sables). Ce marbre concassé, en granulés, s'appelle « le blanc de Montmeyan⁷ ».

IMPACT SUR L'ECONOMIE DE LA COMMUNE

Après la Première Guerre mondiale, la population de Montmeyan est de 325 habitants et les activités touchent essentiellement à l'agriculture et à l'élevage des brebis.

À partir de 1921, l'exploitation de la carrière de marbre située à proximité du village commence à améliorer l'économie locale. L'aide directe est constituée par les redevances versées à la caisse du receveur municipal (redevances de concession et redevances annuelles). La création d'emplois pour une dizaine de Montmeyannais constitue une aide indirecte non négligeable.



Un coin des Grandes Carrières de Marbres de Luxe de la Société Anonyme "MARBRONIX", à MONTMEYAN (Var), France.



Essai de blocs au moteur à air comprimé, aux Carrières de Marbres de MONTMEYAN (Var), de la Société Anonyme "MARBRONYX".



L'énorme pont-roulant, lors de levage 30 tonnes, écartement 32 mètres, hauteur utile 12 mètres, voie de roulement 300 mètres, aux Grandes Carrières de Marbres de Louis de la Société Anonyme "MARBRONYX", à MONTMEYAN (Var), France.

LES CONCESSIONNAIRES DE 1921 À 1969

Période	Concessionnaire
1921-1928	Augustin Payan
1928-1936	Société Marbronyx
1936-1946	Société Fermière des Marbres de Montmeyan
1946-1957	Desbrun
1957-1969	Société provençale de Travaux

Après l'adjudication du 17 juillet 1921, c'est Augustin Payan qui est le premier concessionnaire avec un bail de 18 ans qui commence le 1er octobre 1921 pour l'extraction des roches calcaires et siliceuses pouvant se trouver dans la propriété communale dite des



Plaines d'une superficie de 153 hectares. Le 13 avril 1928, Augustin Payan « cède ses droits dans la concession des carrières communales » à la société Marbronyx⁸ qui construit des bâtiments sur le site de la carrière n° 1 : usine, transformateur électrique, atelier, garage et bassin.



Cabine et transformateur électrique, atelier et bassin d'eau d'une capacité de 300.000 litres, aux Carrières de Marbres de MONTMEYAN (Var), de la Société Anonyme "MARBRONYX".

Après huit années d'activités, Marbronyx fait faillite et loue ses droits le 1er octobre 1936 à la Société Fermière des Marbres de Montmeyan (SFMM) pour la carrière n° 1.

Pendant l'Occupation, les Allemands enlèvent le pont roulant qui sert à l'extraction des blocs ; malgré cela, en 1944 la carrière est en pleine exploitation pour le concassage du marbre⁹.

À la fin du bail Marbronyx / SFMM, une nouvelle concession pour la carrière n° 1 est accordée aux établissements Desbrun¹⁰ à compter du 1er mai 1946. Ce nouveau bail a une durée de 18 ans, sur une surface plus restreinte de 12,50 hectares à La Bouissière, pour en extraire les marbres et dérivés d'une part, ainsi que les roches siliceuses ou grès d'autre part, par carrière à ciel ouvert.



Un des grands appareils employés de toujours à l'industrie pour l'équipement des marbres des Grandes Carrières de Marbres de Luxe de la Société Anonyme "MARBRONYX", à MONTMEYAN (Var), France.

Une seconde concession de carrière de marbre et sable est accordée à la Société Provençale de Travaux (SPT) à compter du 23 février 1954, pour une durée de 5 ans à La Bouissière, au nord de la concession Desbrun. Cette carrière n° 2 fonctionne jusqu'en 1959.



En février 1957, les hoirs Desbrun cèdent leurs droits à la SPT¹¹. En 1964, à l'échéance du bail, une nouvelle concession accordée à la SPT¹² mais la carrière n° 1 n'est plus rentable. En 1969, il est mis fin à son exploitation avec la démolition des bâtiments.



Blocs de marbres de luxe sortis des Grandes Carrières de Marbres de la Société Anonyme "MARBRONYX", à MONTMEYAN (Var), France.

UNE RÉEXPLOITATION COMPROMISE

Le marbre brèche et ses dérivés ont été exploités à l'ouest du village de Montmeyan entre 1921 et 1969.

Dans son rapport de janvier 1998 intitulé « Schéma départemental des carrières du Var », le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) indique que le site de l'ancienne carrière présente aujourd'hui un état de délabrement important avec, notamment, des flancs très éboulés. On y trouve très peu de surfaces saines. Le massif est affecté de nombreux lapiaz à remplissage argileux qui contribuent à la dégradation rapide du site.

Le BRGM précise que le calcaire de Montmeyan ne peut fournir aujourd'hui qu'un matériau de médiocre qualité : un marbre rosé à forte proportion d'argile. Ce rapport ajoute que l'abondance de défauts dans la masse compromet une éventuelle réexploitation de ce calcaire peu marbrier¹⁴.



Transport de blocs par tracteur et remorqueur de 50 tonnes, aux Carrières de Montmeyan (Var), de la Société Anonyme "MARBRONIX".

PRODUCTION ET EMPLOIS

En 1949 et 1950, la situation économique défavorable entraîne une baisse des prix. Après un redressement lent et progressif en 1951 et 1952, 1953 est une année de stabilisation avec un effort de rééquipement de la carrière.

Bien qu'elles soient incomplètes, les statistiques de productions ci-après donnent une idée des volumes annuels déclarés¹³ :

Période de production	Marbre	Sable	Granulé
octobre 1928-octobre 1929	52 m3	-	-
octobre 1929-octobre 1930	70 m3	-	-
1940	0	-	-
premier trimestre 1941	292 m3	-	-
quatrième trimestre 1958	102 m3	-	-
premier trimestre 1955	212 m3	-	-
quatrième trimestre 1957	-	-	726 m3
premier trimestre 1958	-	503 m3	542 m3
deuxième trimestre 1958	-	250	272
troisième trimestre 1958	-	275	304
quatrième trimestre 1958	-	294	305

Dans les archives communales, on peut lire une partie des noms de Montmeyannais qui ont travaillé à la carrière :

Identité	Sable	Emploi
Clément Denans	1930-1933	Conducteur du pont roulant
Alexandre Dauphin	1939-1941	-
Raymond Audibert	1940-1950	mineur
Louis Gertosio	1940-1941	mineur
Vincent Coll	1943-1956	mineur
Joseph Bénintendi	1945-1962	mineur
Marcel Losio	1951-1952	contremaître

En avril 1954, après le décès d'André Desbrun, sa veuve, ses deux fils et sa fille sont entourés sur place par dix ouvriers : Henri Arnéodo, François Bénintendi, Joseph Bénintendi, Henri Brunel, Onnig Chazarian, Jean Lévêque, Marc Lions, Marcel Losio, Mohamed Moumeni et Maurice Taillefer.



Promenade à la carrière de marbre en 1962 (de gauche à droite : Marguerite REGAZZETTI, Marc NICOLAS et Laura DI FRANCESCO).

Marc NICOLAS

1 : L. Damiani, *Les pierres marbrières*, BRGM et conseil régional PACA, 1984.

2 : Archives communales de Montmeyan et Robert Henry, *Le Var : De la route des invasions à la route des vacances*, Chez l'auteur, 1975.

3 : Clément Denans, *Attestation du 9 mars 1981*, Archives communales de Montmeyan.

4 : G. Gonzalez, *Inventaire des roches ornementales en région PACA*, BRGM, 1997.

5 : J. Dubarry de Lasalle, *Identification des marbres*, Éditions H. Vial, 2000.

6 : Jean-Paul Masse, *Roches ornementales et insolites du Midi*, Association Patrimoine, 2014.

7 : Gabriel Blanc, *Attestation du 15 décembre 1980*, Archives communales de Montmeyan.

8 : Jean-Claude Autran, Marius Autran et Louise Autran, *instituteurs à l'école primaire de Montmeyan*, Archives familiales, 2012.

9 : *Délibération du conseil municipal du 29 avril 1928 et arrêté préfectoral du 6 juillet 1928*.

10 : Gabriel Blanc, *Attestation du 15 décembre 1980*, Archives communales de Montmeyan.

11 : *Arrêté préfectoral du 22 mai 1946*.

12 : *Délibération du conseil municipal du 22 février 1957*.

13 : *Arrêté préfectoral du 1er mai 1964*.

14 : G. Gonzalez, *Schéma départemental des carrières du Var*, Bureau de Recherches Géologiques et minières, 1998.

Montmeyan en PoéVie.

Association les amis de la Poésie de la chanson et des arts du Haut-Var et du Verdon



MONTMEYAN en PoéVie 2016. Ils se connaissent ou ne se connaissent pas ! Nouent des contacts de Strasbourg au Mans, de Rouen à Belfort, de Montmeyan à Aix en Provence, Marseille, Pignan, Paris, Bucarest et même du Congo, enfin des villages alentours bien sûr. On y vient en tant qu'intervenant, parce qu'on y est programmé par Richard Taillefer, enfant de ce pays de la Provence du bas Verdon et du haut Var, pour y faire son marché de poésie contemporaine, diffuser ses dernières œuvres, faire de nouvelles rencontres, retrouver des amis, échafauder de nouveaux projets, anticiper de nouvelles publications, se distraire tout simplement avec les enfants. On accourt à l'Hôtel de France pour ne pas manquer les lectures qui s'enchaînent des poètes invités dans la splendeur à travers les baies vitrées d'un panorama magnifique. Quelle merveille. Montmeyan nous offre l'air pur de ses 500 mètres d'altitude, à la périphérie du Parc régional du Verdon. Les touristes et les poètes, musiciens et plasticiens inspirés, se trouvent propulsés dans l'ambiance de l'accueil des villageois qui s'associent à ce – Festival des nuits d'été, de la Poésie, de la Chanson et des Arts du haut Var et du Verdon - en tant que bénévoles et mettent la main à la pâte pour concocter leurs plats traditionnels préférés, pour achalander les buffets, le temps de quelques pauses gustatives, sur la place du village, arrosés des vins de pays, et héberger dans leur chez eux les invités de cette biennale 2016 de la poésie. Une pointe d'accent provençal nous rappelle Pagnol et ses dialogues pour le plus grand plaisir des visiteurs. Un limonaire fait

chanter les oreilles, notamment après les discours d'inauguration des représentants des collectivités territoriales qui s'associent à la manifestation. On fête la joie de vivre en trinquant amicalement tandis que le doyen du village, père de Richard Taillefer, qui a passé les 87 ans, fixe l'instant avec sa caméra photographique. On pourra retrouver tout ça sur internet. Entre les prestations, un détour par le salon du livre près de l'hôtel de France, pour feuilleter, voire acheter quelques livres et admirer les œuvres de plasticiens invités et essayer de deviner quel sera l'heureux lauréat pour le prix qui sera décerné lors de la grande soirée de clôture à la Salle de la Coopérative au cours d'un banquet avec dernières prestations de poètes et musiciens. On se retrouve, se congratule, se serre la main, se fait ses bises, et même un pas de danse entre les tables à l'occasion. Aucune envie de quitter Montmeyan après ces quatre jours intenses et chaleureux en cette première semaine du mois d'août 2016 ! Mais les bénévoles toujours mobilisés veillent pour raccompagner les invités à la gare TGV d'Aix-en-Provence, en temps et heure, pour un retour à la case départ, la tête chargée de nouveaux souvenirs ensoleillés pour une inspiration future. Nous reviendrons à Montmeyan ! *Françoise Geier - Paris (poète-performeur, nouvelliste, photographe)*

Merci à la commune de Montmeyan, à Monsieur le Maire de Montmeyan, à tous nos hôtes et bénévoles, au Conseil Régional, Conseil Départemental, la Caisse locale de Barjols du Crédit Agricole, à la communauté des communes, et aux commerçants. ...

Prochains rendez-vous :
Le vendredi 4 août 2017/ Scène ouverte et auberge Montmeyannaise et Les 3, 4, 5 août 2018/ 3^{ème} édition du festival Montmeyan en PoéVie.

Les membres du bureau de l'association.



En 2016, le groupe vocal « La Bande à Brigitte » a continué à évoluer. Il se compose aujourd'hui de 21 choristes sous la direction de Brigitte BORDIER, Chef de Chœur.

Les 21 choristes viennent de Montmeyan et des communes environnantes. Ils sont répartis en 3 pupitres et chantent en polyphonie.

Le répertoire dirigé par Brigitte BORDIER est exclusivement issu de la chanson française contemporaine de Jacques BREL à Michel BERGER en passant par Alain SOUCHON et Michel FUGAIN.

En juillet dernier, le récital offert aux Montmeyannais et à ceux qui nous suivent depuis le début a largement rempli l'Eglise du village.



Les objectifs pour 2017 sont un récital à Barjols et un récital à Montmeyan en Juillet.

La Bande à Brigitte accueille toute personne ayant une envie sincère de chanter ; même si elle ne connaît pas la lecture de la musique.

Les répétitions sont gratuites et se déroulent tous les mercredis de 18 heures à 20 heures à la Salle Polyvalente de Montmeyan, prêtée gracieusement par la municipalité.

Néanmoins pour participer à ces répétitions, seule l'adhésion à l'Association des Loisirs du Verdon par l'acquittement d'une cotisation annuelle de 22 euros est obligatoire.

Pour les inscriptions, contactez Brigitte BORDIER au 06.37.45.60.50.

Venez nombreux tenter l'aventure.

Atelier « pratique de l'Anglais »



Si la plupart d'entre nous à étudié l'anglais au Lycée ou au Collège, le parler est une autre histoire.

En 2016, l'atelier pour pratiquer la langue de Shakespeare a été mis en place, sous le pilotage de Gillian WILSON, tous les jeudis de 19 heures à 20 heures 30 à la Maison des Associations « La Forge ».

Les 6 « élèves » participants ont constaté leur progrès portés par la bonne humeur.

Contact : J-P GARINO

Le Groupe Musique

L'année 2016 a été difficile pour ce groupe peu d'animations, peu de rencontres entre musiciens pour différentes raisons.

Néanmoins, les LDV ont épaulé les concerts, conférences ou soirées dansantes organisés par les associations de Montmeyan en sonorisant les animations.

En 2017, l'objectif est de modifier la structure de ce groupe.

A celles et ceux qui souhaitent pratiquer un instrument de musique, pas de niveau demandé.



Rapprochez-vous de notre association.

Jean-Paul GARINO, Président : 06.12.78.43.37

Cet article est imprimé dans son intégralité, sans modification ni correction.

Les Forgerons

Cette nouvelle **association montmeyannaise** (loi 1901) existe depuis février 2016. Elle a pour objet :



- ☺ de promouvoir les **arts plastiques** à Montmeyan et dans les environs ;
- ☺ de favoriser la rencontre de personnes pratiquant les arts plastiques ;
- ☺ d'organiser des ateliers d'arts plastiques pour les adhérents dès l'âge de 7 ans ;
- ☺ d'organiser des événements publics tels que : **expositions**, projections de films et vidéos, **escapades**, démonstrations de savoir-faire, éditions d'ouvrages...
- ☺ d'organiser des ateliers «Théâtre» et «Écriture».

C'est une association en **Conseil Collégial** dont les membres sont :
Geneviève Bérard, Régine Costantino,
Dominique Fabre, Bernard Paulet,
Suzanne Rambert et Jean-Claude Simon.

À la «**maison des associations**» place de la Forge,
des ateliers sont proposés :
Arts plastiques : jeudi & vendredi après-midi
Écriture : jeudi à 17h

La cotisation annuelle est à partir de 5 €

Les 7 escapades en co-voiturage, consacrées à des visites de musées, expositions diverses ou des ateliers en extérieur ont été enrichissantes et très amicales ; avec pique-nique ou resto à la mi-journée.



LES FORGERONS ont à cœur d'organiser chaque année lors de la Saint-Amour (le 9 août) et autour d'une expo, une journée riche en animations au bénéfice d'une association des environs qui œuvre pour les personnes malades ou handicapées. Cette année, grâce à votre participation, nous avons donné un chèque de 2113 € à « Autisme Solidarité » de Barjols.

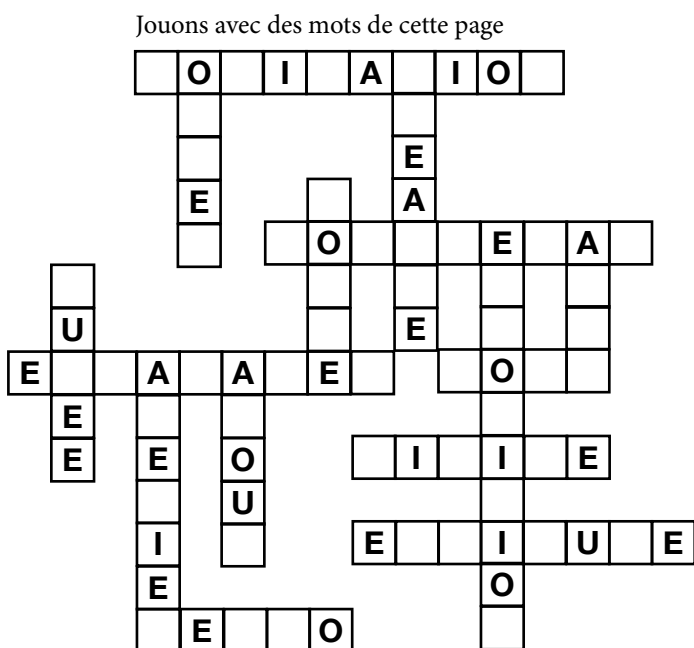
Rendez-vous le 9 août 2017 à Montmeyan.

Notre assemblée générale aura lieu samedi 28 janvier à 17h dans la salle de la coopérative et sera suivie par le pot de l'amitié. Venez nombreux !

À l'occasion de la semaine de la langue française, nous organiserons le samedi 25 mars une journée de création (peinture, poésie, prose, chanson, objet, sculpture, installation, scénette...) autour des 10 mots de l'édition 2017.
Voir : www.dismoidixmots.culture.fr

Dès 2017, nous souhaitons faire des sorties au théâtre. Est prévu à l'opéra de Toulon « Fleur de cactus » une comédie de boulevard avec Catherine Frot. Le jeudi 27 avril à 20h30. À partir de 17€. Nous contacter pour les réservations.

Contacts :
Suzanne 06 25 32 16 77
Dominique 06 11 15 54 16
Régine 06 13 04 09 20



AAPPMA « La truite varoise du Verdon »

Après une année sèche qui a marqué de nombreux cours d'eau de notre département varois et baissé de nombreux plans d'eau, les pluies de novembre ont ramené une meilleure orientation pour 2017.

Cette année 2016 a vu un nouveau conseil d'administration de la fédération de pêche du Var élu pour 5 ans que j'ai l'honneur de présider, tout comme la commission interdépartementale de gestion piscicole et halieutique des lacs du Verdon comprenant les deux fédérations des deux départements 04 et 83 ainsi que les quatre associations de pêche qui sont autour de ces plans d'eau.

Au delà des conditions climatiques qui ont été pour les membres pêcheurs de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique « la truite varoise du Verdon » parfois difficiles, deux événements importants sont apparus.

Sur le plan réglementaire, de nouveaux quotas sur les carnassiers à savoir 3 carnassiers par jour et par pêcheur dont deux brochets maximum, et sur le plan des poissons, une nouvelle espèce dont on ne connaît pas la provenance s'est implantée sur le lac de Sainte CROIX : le SANDRE. Plusieurs hypothèses ont été émises, mais sans aucune certitude.

Son arrivée est mystérieuse. Il y a des captures de très beaux sujets et pour lesquels les amateurs vont pouvoir se réjouir dans les années à venir. Seule condition : le respect des quotas et des tailles. Malheureusement, certains ne respectent pas et nous retrouvons le même phénomène que sur l'apparition de l'omble chevalier. Il est vraiment regrettable de ne pas admettre qu'une rigueur de chacun est nécessaire pour assurer une gestion piscicole. En 2017, une attention particulière sera apportée sur le sandre.

Au niveau des animations organisées par l'association de pêche, elles ont toutes accueilli de nombreux participants en particulier le trophée jeunes Germain Garron sur le lac de Quinson sur la plage d'ARTIGNOSC.

Il est rappelé que le territoire de gestion de notre association comprend un territoire du Verdon qui part de Montmeyan jusque dans les hautes gorges du Verdon sur toute la commune d'Aiguines. Le siège administratif est à MONTMEYAN et le siège social à ARTIGNOSC.

Pour 2017, des propositions de nouvelles réglementations sur les plans d'eau sont en cours dans la perspective d'une protection du brochet et des salmonidés, pour l'instant rien n'est différent de l'année précédente. Si les changements apparaissent en cours d'année, ils seront communiqués.

Au niveau des animations, nous réitérerons celles existantes avec en plus un stand de pêche avec simulateur à AIGUINES début Aout et sur MONTMEYAN en juillet, une animation sur l'écrevisse signal présente dans le plan d'eau. Une information plus précise sera donnée dans l'été.

Pour l'introduction des truites de reprise les quantités introduites seront à l'identique que les années précédentes.

Je tiens à remercier les pêcheurs qui par leur implication dans l'information des prises qu'ils me font remonter participent ainsi à la gestion piscicole de nos plans d'eau et plus particulièrement le pêcheur qui est en photo ci-dessous qui participe au informations sur les poissons par des prélèvements d'écaillés et de contenus stomacaux, étude que la fédération de pêche du Var a mise en place en 2016 pour suivre l'évolution des truites lacustres sur le lac de sainte croix.

Merci à notre dépositaire local M. J.PAILLAT du tabac presse pour sa distribution de carte de pêche qui complète celle par internet www.cartedepeche.fr.

Mes remerciements vont également au élus communaux du territoire de l'association et départementaux M. Louis REYNIER en particulier, pour les coupes et les lots offerts pendant les animations.



Un beau souvenir d'un passionné.

Toute l'équipe qui m'entoure dans notre conseil d'administration parmi lequel notre concitoyen Hervé MARCATAN se joint à moi pour vous souhaiter des bonnes fêtes de fin d'année, beaucoup de plaisirs et de joies pour 2017 et bien sûr pour les pêcheurs de belles parties de pêche avec de beaux souvenirs soit tout seul ou entre amis, soit en famille.

Louis FONTICELLI
Président de l'AAPPMA « la truite varoise du Verdon »
Président fédération de pêche du VAR
Secrétaire général adjoint de la Fédération Nationale de la Pêche en France

SOCIÉTÉ DE CHASSE
« La Contestataire »
Mairie de Montmeyan
83670 MONTMEYAN



Tél. 06.73.69.06.48

Nous avons créé cette année en partenariat avec les sociétés de chasse d'Aups, Fox-Amphoux, Moissac et Régusse une nouvelle association dénommée : Société Intercommunale de chasse du Pelenc, celle-ci vient en remplacement du G.I.C. du Pelenc et fait suite au renouvellement du bail de location des territoires de la forêt domaniale du Pelenc avec l'ONF pour une durée de 12 ans.

Pour cette saison, nous avons procédé à des lâchers de gibier de tir de façon plus régulière, toutes les trois semaines environ. Nous attirons l'attention de tous nos sociétaires sur le respect des règles de chasse, en particulier pour les distances par rapport aux habitations. Il a également été procédé au réaménagement des certaines garennes artificielles pour les lapins avec la participation des chasseurs de la commune, nous les remercions pour leur engagement.

La société de chasse de Montmeyan est de plus en plus sollicitée par les sociétaires, en particulier les nouveaux arrivants, pour la connaissance des limites du territoire, ceci étant lié à l'augmentation de la superficie de celui-ci. (Montmeyan, forêt du Pelenc et Malassoque.)

Nous avons donc pris la décision de procéder au printemps prochain à la remise à jour des panneaux qui délimitent les territoires de notre société de chasse.

Tous les sociétaires volontaires seront les bienvenus pour nous aider dans cette tâche. Par ailleurs, je suis souvent sollicité au téléphone par des automobilistes qui ont eu des accidents à cause des sangliers de jour comme de nuit. Leur assurance leur demande de solliciter la société de chasse, mais la société de chasse n'est en aucun cas responsable des dégâts occasionnés aux voitures par les sangliers, nous payons déjà suffisamment les dégâts causés aux cultures.

Pour se connecter à notre site internet, il faut taper l'adresse suivante : [quomodolacontestataire](#) Vous pourrez lire les statuts de la société de chasse, le règlement intérieur de Montmeyan, Malassoque et le Pelenc ainsi que les plans de ces territoires.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire, les conseillers municipaux et le personnel administratif de la mairie pour leur concours à la mise en place des permis de chasser et pour les divers services rendus.

Nous vous rappelons que les terrains communaux sont cédés à titre gracieux pour l'exercice de notre passion et aussi quelques terrains privés qui nous sont prêtés gratuitement. Nous remercions les propriétaires.

Les membres du conseil d'administration vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2017.

Le Président :
Gérard PATRIZI

Cet article est imprimé dans son intégralité, sans modification ni correction.





Club de la 2^{ème} Jeunesse
Mairie de 83670 Montmeyan
Site : <http://club2emejeunesse.emonsite-com>



Le club de la Deux J se porte bien et est toujours vaillant.

Au cours de l'année, de nombreuses manifestations et animations divertissent les 140 membres. La journée découverte des saveurs du Nyonsais et la bouillabaisse de la sortie au Lavandou furent très appréciées.



Le voyage en Corse de 6 jours avec ses merveilleux paysages nous a fait découvrir Ajaccio et la tombe de Tino ROSSI, La pointe de Parata avec les Îles Sanguinaires Porto Vecchio, les aiguilles de Bavella, Sartène et Corté avec sa citadelle.



Une escapade de 5 jours en Espagne où de vieux villages entourés de remparts nous a fait goûter la douceur du pays. La visite de valence nous a fait parcourir le vaste site de « La Cité des arts et des Sciences ». Mais la beauté et le calme des vieux oliviers millénaires ont su retenir toute notre attention. Le loto du 24 septembre ouvert à tous a connu un grand succès, la salle était remplie.

Des activités diverses : jeux de contrée, tarot, rumikub, couture, tricot, petits lotos, goûters... et gym, ci-dessous l'article de Pierrette :



**Souplesse
&
Force
Articulaire.
Equilibre**

L'année 2016 s'est clôturée par un copieux petit déjeuner partagé où cadeaux et fleurs ont été échangés.

Venus des villages alentours et de Montmeyan, les gymnastes et les deux coaches ont toujours beaucoup de plaisir à se retrouver sur cette heure hebdomadaire. Valérie et Sandrine nous accompagnent toujours avec gentillesse et prévenance.

Le bénéfice des séances pour la prévention des chutes chez les seniors organisé l'an dernier, s'en ressent encore sur cette année.

Les exercices restent centrés sur ce travail essentiel d'entretenir, de développer la souplesse et la force musculaire, la souplesse articulaire, la fonction d'équilibration, la motricité et l'aptitude à se relever du sol ainsi que le sentiment de confiance en soi.

Les cours de gym se déroulent dans la Salle de la Coopérative de Montmeyan, tous les mercredis de 9h à 10h. Salle prêtée à titre gratuit par la municipalité.

Monsieur le Maire n'a pas pu venir déjeuner avec l'Équipe.

Nous remercions de leur présence René St MARTIN et Yves BEGLIUOMINI, de la Commission d'Animations Municipale.

Les inscriptions se font auprès de Madame GALLIGANI au 04.94.80.72.19



P. GALLIGANI

La reprise des boules en mai et le tournoi de pétanque interclubs où chacun exerce son agilité... Et aussi des réjouissances diverses telles que : repas coquillages du 5 février, buffet froid du 15 avril, apéro dînatoire du 27 juin, sans oublier le gâteau des rois en janvier et les traditionnelles oreillettes en février. Fête de l'amitié de la fédération Générations Mouvement. Des livres sont à votre disposition à notre salle, la bibliothèque ayant été rénovée cette année. Le 11 mars nous avons assisté à une journée animation par la société PRO'CONFORT France. Nous finirons l'année autour d'un bon repas.

Comme vous le voyez la 2ème Jeunesse est très occupée, venez nous rejoindre, nous vous attendons. (17€ l'adhésion pour une année)

Le conseil d'administration et moi même remercions la Municipalité, Monsieur le Maire pour leurs aide et services.

Un grand merci au conseil d'administration et à tous les bénévoles qui m'ont aidé tout au long de l'année.

En ce début d'année 2017, le conseil d'Administration et moi-même vous souhaitent une bonne et heureuse année à vous tous et à vos familles.

Jean Louis BRAYAT
06 80 08 56 44
09 84 15 30 05
brayatjl@aol.com

Le Président,
Jean Louis BRAYAT

La salle de remise en forme



Cette salle, située place de la coopérative, est mise à votre disposition par la municipalité.

Inscription à la mairie. Coût : 25 € par an.

Pour l'inscription, il faut obligatoirement :

- une copie de votre assurance responsabilité civile.
- un certificat médical de moins de 3 mois.

Nous comptons sur le respect de chacun pour laisser cette salle propre.

Tai Ji Quan

NOUVEAU

À partir du 9 janvier 2017, le lundi de 9h à 10h, à la salle polyvalente, pratique du TAI JI QUAN.

(une « gymnastique énergétique globale » en posture verticale comportant un ensemble de mouvements continus et circulaires exécutés avec lenteur et précision...)

Tarifs : 83 € par trimestre

Renseignements :

06 86 72 27 41

asheyfeng@gmail.com



Country

Dans la salle polyvalente de Montmeyan



Tous les mardis soirs (hors vacances scolaires ou exceptionnellement), de 18 h à 20 h :

Danses country, catalanes, etc... avec Olivier
(des danseurs débutants aux danseurs confirmés).



Tous les lundis soir (hors vacances scolaires ou exceptionnellement), de 19 h à 21 h :

Danses catalanes avec Helga
(pour les danseurs confirmés).

Merci à Monsieur le Maire et au Conseil Municipal pour la mise à disposition de la salle polyvalente.

Contacts pour participer à ces cours :

Helga Weber : 06 71 54 65 88

Olivier Mateu : 06 10 01 06 03

Corine Carlu : 06 86 85 57 03

Cet article est imprimé dans son intégralité, sans modification ni correction.

Gymnastique de maintien et d'assouplissement

Depuis le mois d'octobre, comme chaque année, nous avons repris notre activité gymnastique de maintien et d'assouplissement dans la salle de la coopérative.

Les cours sont toujours assurés par monsieur Jean-François Jourdan, kinésithérapeute et ostéopathe, tous les lundis de 10h à 11h30, sauf pendant les vacances scolaires.

Contact pour participer à ces cours :
madame Pierrette Denans
04 94 80 75 98



Merci à monsieur le Maire et son conseil municipal qui permet, en mettant la salle communale à notre disposition la pérennisation de cette activité.

Cet article est imprimé dans son intégralité, sans modification ni correction.

Le Souvenir Français de Montmeyan



LE SOUVENIR FRANÇAIS DE MONTMEYAN

Mairie de MONTMEYAN 83670. Tél 06 81 59 04 51

Depuis Avril 2016 notre Maire a créé une Section du Souvenir Français, et venons de rejoindre comme la Section de MOISSAC-BELLEVUE le Comité de RÉGUSSE dont nous dépendons.

Le Souvenir Français est une association Nationale fondée en 1887 et a pour objet :

1°/ De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger.

2°/ De transmettre le flambeau aux générations successives en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la patrie et le respect de ses valeurs.

Comme le veut la tradition, notre Maire Louis Reynier avec le soutien de ses adjoints et conseillers a fait exécuter un magnifique drapeau pour nous représenter dans toutes les cérémonies officielles. 14 journées nationales commémoratives où nous nous devons d'être présents à Montmeyan et dans le département, plus les inaugurations de stèles et plaques de souvenirs. Nous avons déjà participé à plusieurs manifestations patriotiques et commémoratives.

L'association est ouverte à tous ceux et toutes celles de tous âges moyennant une petite cotisation annuelle. Je voudrais remercier à cette occasion les adhérents qui ont déjà pris leur carte du Souvenir Français cette année.

Remerciements à Monsieur Louis REYNIER de m'avoir choisi pour remplir cette mission de confiance.

Je transmets à tous les montmeyannais (es) mes meilleurs vœux pour 2017.

Christian BREVIÈRE

Président et porte-drapeau de la Section de MONTMEYAN.

Vice-Président du Comité de RÉGUSSE.

Cet article est imprimé dans son intégralité, sans modification ni correction.

TÉLÉTHON 2016



5 440 € remis à AFM TELETHON

Depuis plus de 20 ans, notre Village se mobilise pour cette Action.

Plus de 30 bénévoles ont participé à l'organisation des diverses manifestations (repas, soirée soupes, exposition et concours de crêches, ateliers, tombolas et lotos).

Un petit clin d'œil aux animateurs : Gilles et son violon, Bob et sa voix de crooner, Jean-Paul et sa guitare, les Ex Patati-patata et leur humour, et l'incontournable Tony.

Merci à

- ♥ nos Associations La Chasse, La Pêche, La 2e Jeunesse, Les Forgerons
- ♥ la Municipalité
- ♥ les commerçants, éleveurs, agriculteurs, particuliers de la Commune et des Villages Voisins.

LE MOT DE LA COORDINATRICE

Merci à tous les bénévoles, sans votre dévouement rien ne serait possible. Belles fêtes de fin d'année à tous.

Régine COSTANTINO



Cet article est imprimé dans son intégralité, sans modification ni correction.

EDITORIAL



Leader du maintien à domicile sur la zone du Verdon avec une approche familiale et sociale, le CARPOS (Comité d'aménagement rural pour les œuvres sociales) fête cette année 46 ans d'existence.

Son nouveau Président, le Docteur Eric GILLET est depuis plus de 30 ans au service de la population et son but est de permettre aux habitants de la zone du Verdon de vivre le mieux possible à domicile avec un accompagnement effectué par des professionnels du métier ; Aides à domicile, Auxiliaires de vie diplômées d'Etat et Assistantes de vie diplômées d'Etat.

Pour cela, il s'est adjoint Monsieur Georges DUBOIS, Directeur depuis le 7/10/2014 qui a pour mission de restructurer et réorganiser le fonctionnement du CARPOS pour œuvrer dans un seul but : votre satisfaction et la pérennité de l'association.

Cette dynamique permet aujourd'hui de conforter **les services déjà existants** qui sont :

- Entretien du logement (nettoyer, ranger...)
- Entretien du linge
- Gestion des stocks (denrées alimentaires, produits d'entretien...)
- Assistance dans les démarches administratives
- Aide aux soins corporels
- Aide à la préparation et prise de repas
- Accompagnement aux courses et réalisation de celles-ci.
- Aide à la mobilité au domicile
- Surveillance de la prise de médicaments.
- Accompagnement à pieds ou en véhicule pour toutes activités.
- Compagnie et stimulation sociale.
- Service téléalarme

Et puis **des nouveaux services** :

- Jardinage
- Petits déménagements
- Conseils, réparations et formations informatiques
- Portage des courses alimentaires à domicile en collaboration avec les commerçants installés dans les villages.
- Coiffure et esthétique à domicile
- Ecrivain public
- Conteuse et lectrice à domicile pour malvoyant
- Garde de nuit
- Conseil en diététique
- Gardiennage d'animaux au domicile (pendant l'absence du propriétaire (malade, hospitalisé ou en vacances)
- Organisation de transports des personnes en minibus pour RDV médicaux ou autres (Marchés paysans, manifestations festives...) ainsi que la possibilité d'être accompagné sur son lieu de vacances.

Et bien d'autres services que nous vous laissons le soin d'inventer et que nous mettrons en œuvre pour vous satisfaire.

Tous les services rendus par notre Association bénéficient de la déduction fiscale de 50 % sur la facture acquittée.

Aujourd'hui, nous sommes à votre service avec un esprit familial et convivial.

Le Directeur Mr Georges DUBOIS et son équipe sont à votre disposition. Pour votre confort nous nous déplaçons à domicile selon votre convenance.

Plus d'hésitation, quel que soit votre besoin :
Penser CARPOS

L'Association qui saura vous satisfaire.

CARPOS 46 ans d'expérience
faites la différence.

TEL : 04 94 80 06 43

Le **SIDEVAR**, c'est 3 centres de vacances :

Dans le parc national des écrivains, **Le camping « La Pra »** 05800 SAINT FIRMIN

Dans les gorges du Verdon, **Le château**,
maison familiale de vacances, près du lac de Sainte-Croix. 83630 BAUDUEN

Sur la méditerranée, **Les Pins Penchés**,
maison familiale de vacances, plage de Saint-Clair. 83980 LE LAVANDOU

La commune de Montmeyan étant adhérente au SIDEVAR, les habitants de la commune peuvent bénéficier de remises très intéressantes sur les tarifs en vigueur.

Par exemple :
- 15 € par adulte en demi-pension
- 20 € par adulte en pension complète

Renseignements : 06 45 76 10 65
04 94 71 19 89



Cet article est imprimé dans son intégralité, sans modification ni correction.

Mission Locale

**LA MISSION LOCALE :
UN ESPACE D'ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS LES JEUNES 16/25 ANS
SORTIS DU SYSTÈME SCOLAIRE**



ARTICLE DE PRESSE – AVRIL 2016
PARRAINAGE DES JEUNES VERS L'EMPLOI
RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Chaque année, une cinquantaine de jeunes de la Mission Locale Ouest Haut Var bénéficient d'un accompagnement parrainage par un bénévole pour faciliter leur accès à l'emploi.

Comment ça marche ?

Le parrainage met en contact un adulte bénévole, actif ou retraité, et un jeune à la recherche d'un emploi. L'objectif est d'apporter au jeune un soutien et des conseils pour lui permettre d'améliorer ses démarches auprès des entreprises et d'augmenter ses chances de trouver un emploi. La lutte contre toute forme de discrimination est au cœur du parrainage.

Quel est le rôle du parrain ?

Il guide le jeune dans ses démarches, l'encourage moralement en valorisant ses atouts, lui transmet ses connaissances du monde de l'entreprise, le conseille dans la rédaction de son CV, l'aide à préparer ses entretiens d'embauche, l'accompagne physiquement sur le terrain...

Quelles conditions pour devenir parrain ou marraine ?

Le bénévole doit être prêt à consacrer une partie de son temps libre à accompagner, aider, écouter et conseiller un jeune. Il doit avoir un réseau professionnel et social actifs. Quel que soit le domaine d'activité ou le métier du parrain ou de la marraine, l'expérience et la connaissance du monde de l'entreprise est une force pour accompagner le jeune dans son projet.

Rejoignez notre réseau de parrainage pour l'emploi des jeunes en contactant Myriam Deschamps, animatrice parrainage au 06 84 38 42 99

Pour tous renseignements et inscription, contactez la Mission Locale Ouest Haut Var, Antenne de Brignoles au **04 94 59 03 40**

Retrouvez toute l'actualité de la Mission Locale sur : www.missionlocale-ohv.fr

La page Facebook :

Mission-Locale-Ouest-Haut-Var

Cet article est imprimé dans son intégralité, sans modification ni correction.



Les vœux du personnel le 22 décembre 2016, à la mairie

Informations

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous venez d'avoir 18 ans, ou en cas de déménagement vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2017, délai de rigueur. Un imprimé est disponible en mairie.

23 avril et 07 mai : élections présidentielles
11 et 18 juin : élections législatives

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DU VAR

Des professionnels du droit et des juristes vous répondent.

Une permanence est assurée en mairie tous les deux mois. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

ORDURES MÉNAGÈRES

Les conteneurs mis à votre disposition sont exclusivement réservés aux ordures ménagères. Les autres déchets (déchets verts, cartons...) sont à amener par vos soins à la déchetterie.

Les encombrants sont enlevés sur votre demande par les services municipaux. Nous vous demandons de bien vouloir respecter cette organisation pour la propreté de notre village.

REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les logements vacants et vides de meubles peuvent être exonérés de la redevance des ordures ménagères. Pour cela, vous devez demander en mairie une attestation avant la fin du trimestre.

RÉCUPÉRATION DES PILES USAGÉES

Une colonne est disponible dans l'accueil de la mairie

RECYCLAGE DES BOUCHONS DE BOUTEILLES EN PLASTIQUE

La municipalité met à votre disposition au secrétariat de la mairie et à l'école un conteneur pour la récupération des bouchons en plastique alimentaire au profit de l'association «Loline Fayard» (petite fille habitant Flayosc atteinte du syndrome de Rett). Merci pour elle.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Il s'effectue tous les lundis matin. Les encombrants concernent les objets volumineux (litière, meuble, électroménager, télévision, ordinateur...) Inscription en mairie.

PHARMACIE

Nous vous rappelons qu'une boîte aux lettres spéciale est à votre disposition près de la mairie pour déposer vos ordonnances destinées aux pharmacies de Barjols. Les médicaments sont à retirer à :
 - Hôtel de France
 - Tabac Le Verdon
 Passages les mardis et vendredis.

CIMETIÈRE

Dans le nouveau cimetière, des concessions cinquantenaires avec le caveau (6 places) sont à vendre au prix de 3600 €. Renseignements en mairie.

ARMÉE DE TERRE

Centre d'Informations et de Recrutement des Forces Armées de Toulon.
 Bureau Information jeunesse
 Place Claude Gay - 83300 DRAGUIGNAN
 Tous les mercredis
 de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous vous demandons de bien vouloir signaler en mairie toute lampe de l'éclairage public qui ne fonctionne pas.

DICRIM

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été réalisé en 2016.

Il est consultable à la mairie et sur le site internet de la commune : www.montmeyan.fr

SÉCURISATION DES PUIITS

Il est rappelé aux propriétaires de terrains avec puits que l'orifice doit être sécurisé par un capot de fermeture ou tout autre dispositif approprié afin de garantir la sécurité des personnes et des animaux.

ANIMAUX DE COMPAGNIE :

LES CHATS

Afin d'éviter la prolifération de chats errants, faites stériliser vos chats. Pour tout renseignement adressez-vous en mairie ou contactez Madame GRANGIER
 04 94 59 56 97 - 06 79 01 54 31

LES CHIENS

Pour la sécurité des personnes et des animaux, et la propreté du village, les propriétaires de chiens sont priés :

- de les tenir en laisse.
- de ne pas les laisser en liberté et sans surveillance dans les rues.
- de nettoyer leurs déjections. Des sacs en plastique destinés à cet usage sont à votre disposition gratuitement au secrétariat de la mairie.



LOCATION-NAUTIC



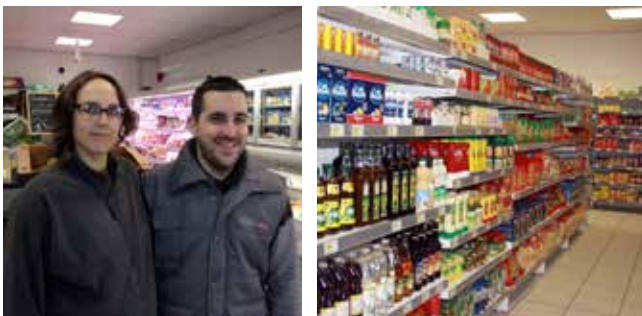
Mélanie et Nicolas Soullé ont repris depuis le 1^{er} avril, la base nautique de Montmeyan Plage. Ils proposent à la location des bateaux électriques, des canoës et des pédalos, du 1^{er} avril à début novembre (ouvert 7j/7 de 9h30 à 18h30) pour des ballades dans les basses gorges du Verdon.

04 92 74 40 76

www.locationnautic.fr



Vival



Julien et Sophie Dubreuil vous accueillent du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30

Le dimanche de 8h à 12h30.

Place de la Coopérative.

Livraison gratuite à domicile et dépôt de pain.

Boissons fraîches, fruits et légumes.

Tel : 04 94 80 64 72 - 06 13 26 28 16

Julien et Sophie sont contents de l'accueil qui leur a été fait à Montmeyan.

La Table d'Édith



Restaurant Pizzeria Sur le Cours

04 94 80 21 42

Dans une belle salle voûtée, ou une terrasse fleurie, Édith et Thierry Tomandini servent une cuisine du terroir dont tous les plats sont faits « maison ».

Ils proposent également plusieurs pizzas tous les soirs et midi et soir durant le week-end.

Le restaurant est fermé le mardi.

ATELIER CASTEX

facebook



Montmeyan
Aups

06 10 98 09 95

jjcastex@gmail.com

Akane, Décoratrice florale

Pour un mariage, un événement, une réunion ou des ateliers, Akane n'utilise que des fleurs de saisons. Elle respecte le naturel des végétaux tout en jouant avec élégance sur les tendances actuelles avec des accessoires et des textures.

frane@akane-fleurs.fr

Akane-fleurs.fr

06 10 18 20 61

22 Grand Rue
83670 MONTMEYAN



URGENCES

Sapeurs-Pompiers	18 ou 112
SAMU	15
Gendarmerie.....	17
Gendarmerie de Barjols	04 94 77 01 18
Sapeurs-Pompiers d'Aups	04 94 70 76 11
Centre Antipoison de Marseille	04 91 75 25 25
Pharmagarde 83	04 94 07 08 08
Maison Médicale de Tavernes	04 94 72 35 72

Maison De Services Au Public - MSAP Barjols

TABLEAU DES PERMANENCES

Ancien collège
261 rue de Tavernes 83670
BARJOLS
04 94 77 10 08
msap-barjols@provenceverdon.fr
www.provenceverdon (services à la population)

A.C.A.P. 83 Aide à domicile	3 ^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h*
ADAFMI Aide à domicile	1 ^{er} mardi du mois de 14h à 16h*
Aide et assistance bien-être	3 ^{ème} mardi du mois de 9h à 12h*
AVIE Cap Emploi Travailleurs handicapés	sur prescription - information à la MSAP
CARPOS - Aide à domicile	1 ^{er} mardi du mois de 9h à 12h*
CDAD Conseils juridiques gratuits d'un avocat	2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundis du mois de 14h à 17h sur RDV à la MSAP
CEDIS Bénéficiaires du RSA	sur prescription - information à la MSAP
CIRFA Forces armées (terre, air, marine)	2 ^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h sur RDV à la MSAP
CONCILIATEUR DE JUSTICE	3 ^e , 4 ^e et 5 ^e lundis du mois de 9h à 12h
CPAM Sécurité sociale	Tous les mardis de 9h à 12h sur RDV au 3646 ou via le site <i>ameli.fr</i> Ateliers «ameli.fr» pour se familiariser avec le site, 1 fois par mois sur RDV à la MSAP
CRDVA Associations	4 ^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h sur RDV à la MSAP
POLE EMPLOI	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis du mois* de 9h à 12h et de 14h à 17h Ateliers «utiliser l'ordinateur pour sa recherche d'emploi», 1 jeudi par mois de 14h à 16h sur RDV à la MSAP
Retravailler Provence	sur prescription - information à la MSAP
SAFER	mercredis de 9h à 12h*
Terres d'Ambitions Entreprises	2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredis du mois de 14h à 17h sur RDV à la MSAP

D'autres permanences (ABF, CAUE) sont proposées
au siège de la Communauté de communes à Varages
(service urbanisme : 04 94 59 18 50)

La MAISON DE L'ÉCONOMIE HAUT VAR - VERDON

Informations pratiques pour créer et développer une entreprise
Z.A. Les Uchânes AUPS Tel : 04 98 10 29 74

ASSOCIATION FRANÇAISE DES SCLÉROSES EN PLAQUE

Madame Isabelle LAMBOUR
Tel : 06 11 46 55 22 isabelle.lambour@afsep.fr

Préfecture du Var

Boulevard du 11^{ème} Régiment d'infanterie CS
31209 83070 TOULON CEDEX

Accueil guichet :
de 8h30 à 14h en continu, du lundi au jeudi
et de 8h30 à 12h le vendredi

Par téléphone :
04 94 18 82 93 de 9h à 12h du lundi au vendredi
Permis de conduire :
serveur vocal 24h/24h : 04 94 18 83 72
Commission médicale : 04 94 18 82 63
de 9h à 12h du lundi au vendredi

CAF	0 810 25 83 10
Communauté de Communes	04 94 77 18 53
EDF	0 810 083 100
France Télécom Dépannage	10 13
Paroisse de Barjols	04 94 77 24 08
Perception de Barjols	04 98 05 00 72
SEERC (réseaux d'eau)	0 810 457 457
SEERC (urgences 24/24)	0 818 757 757
Sous-Préfecture de Brignoles	04 94 37 03 83
Déchetterie	06 79 60 81 15

MDPH

(Maison Départementale Des Personnes Handicapées)
08 99 66 51 55

Permanences sur le territoire de la Provence Verte
Saint-Maximin
Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h
Centre de solidarité - 45 chemin des Fontaines

Brignoles

Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 16h
Centre de solidarités - Rue Docteur Barbaroux

VAR LIB Service de transports à la demande
04 94 24 60 00

MAISON MÉDICALE DE GARDE DE LA SAINTE-BAUME

Chemin du Moulin (à côté de la caserne des pompiers)

Permanence de soins
en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux,
tous les jours de l'année

du lundi au vendredi de 20h à 00h
le samedi de 14h à 19h & de 20h30 à 00h
dimanches et fériés
de 8h30 à 12h30, de 14h à 19h30
et de 20h30 à 00h

ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale tient une permanence
le 3^{ème} jeudi de chaque mois.
Vous pouvez prendre rendez-vous au : **04 94 67 52 54**

ESPACE INFO ÉNERGIE

Conseil gratuits techniques, réglementaires et financiers
pour améliorer ou concevoir votre habitation
en maîtrisant les consommations énergétiques
04 94 99 17 25

Permanences le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h au
siège de la Communauté de Communes à Varages

La vitalité d'une commune rurale se mesure par le nombre de ses commerces de proximité et de la diversité de ses entreprises.

Montmeyan a la grande chance d'avoir de nombreux commerçants, artisans, agriculteurs et entrepreneurs.

À chacun d'entre nous de faire en sorte que le dynamisme de Montmeyan perdure.

Boucherie-Charcuterie Giraudo	04 94 80 73 09
VIVAL	04 94 80 64 72 06 13 26 28 16
Brémond André : Viande de bœuf, pommes de terre, safran	04 94 80 73 42 06 08 47 69 68
L'Oustaou des Goûts	
Marvin Chantal : Fromage de chèvres	04 94 80 70 40
Bournery Philippe : Légumes Bio	04 94 80 77 12
Hôtel de France	04 94 77 25 36
Tabac-Pressé-Snack «Le Verdon»	04 94 80 76 10
Restaurant La Table d'Édith	04 94 80 21 42
Le Resto du Lac	04 92 73 25 56

Atelier Castex	06 10 98 09 95
Akane, décoratrice florale	06 10 18 20 61
CF Coiffure	04 94 59 16 67
Atelier de l'ongle	06 50 65 39 28
Institut du bien-être «Jade»	06 12 78 16 29
La remise Compoboutik	06 21 09 39 58
Annie Coll, magnétiseuse	04 94 80 71 88
E. Audibert : aide à domicile	06 59 89 94 66
Infirmières à Montmeyan Dorothée et Myriam	06 31 41 83 44

Olivier Fonticelli : Animation DJ	06 09 31 91 14
T.C. Publicité	04 94 80 71 39
Poujol Catherine : comptable	04 98 05 02 50 07 85 84 80 45
Le taxi Montmeyan	04 94 70 17 38 06 80 88 14 28



Jacquot Laurent : Plâtrerie	06 31 45 97 09
Vauvarin Jean-marie : Menuiserie	06 09 50 41 35 04 94 78 41 71
Gnérucchi Franck : terrassement	04 94 78 68 93 06 25 96 82 45
Goudronnage du Haut Var	04 94 80 97 37
RCB Couvreur	04 94 77 22 14
Didier Hayon, toitures	0032(0)496 86 78 78
JPR : toitures, façades...	07 77 23 05 95
Guillaume Mickael : Maçonnerie	06 15 54 77 23
Filippini Francis : Maçonnerie	06 21 81 73 35
JVLF Electricité	06 14 33 38 65
Carré D.A.A.S. : sous traitance	06 85 16 49 74
PACA Multi Services	06 71 70 71 12
Fab'atoufair : entretien	06 21 09 39 58
Coopérative Prov'Alpes	04 94 80 79 18
Florent Hisler, bois	06 01 33 37 32 06 14 22 01 94

Autovision Contrôle technique	04 98 05 02 40
Station service, garage Renault	04 94 80 72 95

Domaine de la tour d'Enguerne	04 94 80 93 42 06 24 47 62 46
La Grande Roquette Bruno de Foresta: gîtes ruraux	06 24 52 48 80
Gonfond Vincent : chambres d'hôtes - Agrotourisme	04 94 80 78 03
Gnerucchi Georges : gîte rural	
Nordberg Bodil : locations saisonnières	04 94 80 76 50
Sluiter Réginald : gîte rural	0032(0)475 93 70 19
Marcatand : locations saisonnières	04 94 77 27 89
Dany Fonticelli : « Au jardin de mon père » : locations saisonnières	06 64 52 69 52
Camping Lou Troumpetoun	04 94 80 78 98
Camping Château de l'Éouvière	04 94 80 75 54
Centre équestre des Esses	06 10 76 24 01
Centre équestre Lou Cavaou	06 43 91 35 17 07 50 33 94 12
Location-Nautic	04 92 74 40 76

Correspondante Var Matin Nicole Sabatier nicole.rozzo@wanadoo.fr	04 94 72 31 37
---	-----------------------



Dates à retenir pour 2017

14 janvier	Assemblée générale	Les Loisirs du Verdon	salle coopérative
11 janvier	Fête des Rois	La municipalité	salle coopérative
21 janvier	Les vœux du Maire	La municipalité	salle coopérative
28 janvier	Assemblée générale	Les Forgerons	salle coopérative
03 février	Assemblée générale	Les 2J	salle polyvalente
25 mars	Journée de la langue française	Les Forgerons	salle coopérative
19 mars	Commémoration de la guerre d'Algérie	La municipalité	au monument
30 avril	Vide armoire	Secours catholique	salle polyvalente
1 ^{er} mai	Vide grenier	Les Loisirs du Verdon	dans les rues
08 mai	Cérémonie	La municipalité	au monument
27 mai	Exposition et projection	VVRP	salle coopérative
3 juin	Pêche gratuite	A.A.P.P.M.A.	Bauduen
03/04/05 juin	Fête de la Saint Léger	La municipalité	
21 juin	Fête de la musique		salle coopérative
1 juillet	Récital «La bande à Brigitte»	Les Loisirs du Verdon	
1 juillet	Assemblée générale	La Contestataire	salle coopérative
2 juillet	Pêche au féminin	A.A.P.P.M.A.	Les Salles
14 juillet	Vide grenier	Les Loisirs du Verdon	dans les rues
14 juillet	Fête nationale - Défilé et cérémonie	La municipalité	
du 14/15/16 juillet	Expo photo	La municipalité	salle coopérative
20 juillet	Arts dans les rues	Les Forgerons	
28 juillet	Spectacle « Starmania »	La municipalité	
29 ou 30 juillet	Pêche aux écrevisses	A.A.P.P.M.A.	lac, Montmeyan
4 août	Soirée Poésie...	A.P.C.A.	salle coopérative
4/5/6 août	Expo	Les Forgerons	salle coopérative
6 août	Simulation de pêche	A.A.P.P.M.A.	Aiguines
9 août	Saint Amour	Les Forgerons	
13 août	Animation pour les jeunes	A.A.P.P.M.A.	Artignosc
15 août	Vide grenier	Les Loisirs du Verdon	dans les rues
25/26/27 août	Fête de Notre-Dame	La municipalité	
02 septembre	Forum des associations	La municipalité	salle coopérative
16 septembre	Journée du patrimoine	La municipalité	
17 septembre	Foire à l'oignon	La municipalité	
17 septembre	Expo des artistes montmeyannais	La municipalité	salle coopérative
17 septembre	Journée Portes Ouvertes	Les Forgerons	la Forge
23 septembre	Loto ouvert à tous	Les 2J	salle polyvalente
29 octobre	Vide armoire	Secours catholique	salle polyvalente
11 novembre	Cérémonie	La municipalité	au monument
18 novembre	Repas et soirée dansante	Téléthon	salle polyvalente
02 décembre	Soirée Soupe	Téléthon	salle coopérative
03 décembre	Grand LOTO	Téléthon	salle polyvalente
12 décembre	Repas des plus de 70 ans	La municipalité	salle polyvalente
15 décembre	Noël des enfants	La municipalité	salle polyvalente